



Strasbourg, le 4 juillet 2022

THB-GRETA(2022)LD44

(cf. point 34 du projet d'ordre du jour de la 44ème
réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

44ème réunion du GRETA

Strasbourg, 27 juin – 1er juillet 2022
Ouverture à 09h30

Agora, salle G.02 et en ligne (réunion hybride)

LISTE DES DECISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Point 3 Rapport oral du Bureau

Point 4 Questions administratives et budgétaires

Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention

Point 6 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur le Bélarus

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités bélarussiennes. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités bélarussiennes et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 7 3ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Belgique

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités belges. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités belges et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur l'Irlande

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités irlandaises. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités irlandaises et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 9 3ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur le Luxembourg

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités luxembourgeoises. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités luxembourgeoises et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 10 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Grèce

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités grecques en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 11 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Macédoine du Nord

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités macédoniennes en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

-
- Point 12 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la deuxième visite d'évaluation en Estonie
- Point 13 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la troisième visite d'évaluation en Pologne
- Point 14 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la troisième visite d'évaluation en Serbie
- Point 15 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la troisième visite d'évaluation en Slovénie
- Point 16 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Arménie
- Point 17 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Bosnie-Herzégovine
- Point 18 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Norvège
- Point 19 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur le Portugal
- Point 20 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Point 21 Suivi de la 30ème réunion du Comité des Parties
- Point 22 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires soumises à la suite de ces rapports
- Point 23 Suivi de la note d'orientation du GRETA sur la réponse aux risques de traite des êtres humains liés à la guerre en Ukraine et la crise humanitaire qui en découle
- Point 24 Echange de vues avec Mme Siobhán Mullally, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants
- Point 25 Echange de vues avec M. Jan Héro (Président) et Mme Maberka Kamberi (Vice-présidente) du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
- Point 26 Suivi du rapport d'évaluation des mécanismes de suivi du Conseil de l'Europe
- Point 27 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 28 Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
- Point 29 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 30 Informations sur les travaux du Comité de rédaction sur la traite à des fins d'exploitation par le travail (DH-TET)

Point 31 Dates des prochaines réunions

Le GRETA a confirmé les dates fixées pour ses 45ème et 46ème réunions comme suit :

45ème réunion : 26-28 septembre 2022

46ème réunion : 14-18 novembre 2022

47ème réunion : 27-31 mars 2023

Point 32 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 45ème réunion (26-28 septembre 2022)

Point 33 Questions diverses

Point 34 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 44ème réunion